

Monteur(se) vendeur(se) en optique lunetterie

RNCP4518 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	331s
Code(s) ROME	J1405
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Sous la responsabilité d'un opticien diplômé, le (la) monteur(se) vendeur(se) en optique lunetterie travaille principalement dans un atelier intégré au point de vente. Il (elle) réalise, à partir de la prescription de l'ophtalmologiste le centrage, le taillage et le montage d'optique sur différents types de monture.

Il (elle) assure tous types de réparation et fournit une prestation globale comprenant l'accueil clientèle, l'analyse de la demande, les conseils techniques pour la livraison d'équipements d'optique.

Le sens de l'observation et de l'esthétique sont requis pour la réalisation d'un travail précis et soigneux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 - Réaliser les travaux relatifs à des équipements d'optique lunetterie de détail

Mettre en œuvre les technique de montage des équipements d'optique lunetterie.

Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures.

Relever les paramètres de montage d'un équipement déjà réalisé.

2 - Vendre des équipements et des produits d'optique lunetterie de détail

Conduire des entretiens de vente en optique lunetterie.

Prendre sur le client les mesures nécessaires à la réalisation de son équipement en optique lunetterie.

Ajuster l'équipement d'optique lunetterie du client à sa morphologie.

Traiter les opérations techniques et administratives de la vente en optique lunetterie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ateliers intégrés au point de vente et dans le magasin ; Ateliers décentralisés regroupant plusieurs points de vente ; ateliers de sous-traitance.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Monteur-lunetier - Monteur-vendeur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP22279

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4518/>